Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 67 (1931)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXVIIe ANNÉE
N° 13

20 JUIN
1931

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : AD. FERRIÈRE : *L'école sur mesure à la mesure du maître.* — L. HENCHOZ : *A propos des bibliothèques scolaires.* — INFORMATIONS : *Journée des instituteurs suisses, à Bâle.* — *Cours de vacances de l'Institut des Sciences de l'Education.* — *Cours de vacances du Bureau international d'Education.* — *Pédagogues, n'oubliez pas l'Hyspa!* — *Congrès colonial et international des membres de l'enseignement.* — *Industries suisses peu connues.* — PARTIE PRATIQUE : JUSTE PYTHON : *Le programme officiel vaudois de leçons de choses et de français de 1re année du degré supérieur, parcouru selon le procédé des centres d'intérêts* (fin). — A. R. : *Une liste utile.* — LES LIVRES.

L'ÉCOLE SUR MESURE A LA MESURE DU MAITRE [1]

I. *L'école sur mesure.*

L'école sur mesure. Ce fut d'abord le titre d'une conférence pleine d'esprit donnée par le Dr Edouard Claparède à l'Aula de l'Université de Genève. Puis ce fut un opuscule édité par Payot à Lausanne : le texte de la conférence. Puis le mot fit fortune ; je l'ai retrouvé au Chili, au Brésil, dans des publications du Mexique. Le succès du titre alla jusqu'à éclipser le livre qui mérite pourtant de n'être point oublié.

C'est que l'idée de l'école sur mesure est juste ; et elle est d'actualité. Elle est juste, car chaque enfant — les tests le montrent — est différent de tous les autres ; il est différent non seulement dans le degré auquel il est parvenu dans l'étude des différentes branches, non seulement dans l'intérêt qu'il y apporte, non seulement dans la fermeté de son attention, la faculté de rétention de sa mémoire, l'acuité ou la sûreté de sa raison, la rapidité ou la lenteur de son étude et de ses progrès, mais aussi dans son caractère, son humeur triste ou gaie, son énergie, sa possession de soi. Et ceci n'est point indifférent. Dans une démocratie, nous n'avons pas à former des intelligences seulement, mais aussi et peut-être surtout des caractères ; et quand il s'agit du caractère, de la vie de l'esprit, rien n'est indifférent.

[1] Nous avons la bonne fortune de pouvoir publier ici le début de la Conférence que M. Ad. Ferrière donnera le 27 juin à Bâle, à l'Assemblée de la Section suisse de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle, assemblée qui coïncidera avec la Journée des Instituteurs suisses. *(Réd.)*

L'idée de l'école sur mesure est aussi d'actualité, disais-je. Elle l'est dans la mesure exacte où apparaissent à la lumière les inconvénients — il faut dire, parfois, les torts graves — de l'école traditionnelle quand celle-ci se borne, à part les devoirs à domicile, à l'enseignement collectif. Elle l'est, dans la mesure où l'on s'intéresse à l'école active laquelle, comme on l'a dit, se fonde sur l'appétit de savoir et d'agir des enfants ; or cet appétit, il faut en convenir, est très variable.

Mais ici surgit l'objection qui se présente à l'esprit de tout maître, à l'ouïe de ces seuls mots d'« école sur mesure » : « Alors faudra-t-il autant de maîtres qu'il y a d'élèves ? » Paradoxe, sans doute, mais paradoxe qui, comme tous les mots nés du bon sens populaire, contient un noyau de vérité.

Autant de maîtres que d'élèves ? répondra-t-on. Peut-être bien ceci n'est-il pas indispensable ! Mais à coup sûr, autant de méthodes différentes.

Et, de fait, ne voit-on pas les méthodes, les programmes, les plans de travail se multiplier de façon étonnante — d'aucuns disent inquiétante — depuis quelques années ?

Voici une question que m'ont posée bien des interlocuteurs, lors de ma récente tournée de conférences en Amérique du Sud : « Pourquoi avez-vous tant de méthodes différentes en Europe et aux Etats-Unis ? Montessori, Decroly, Kerschensteiner ; programmes viennois, russes et turcs ; écoles du travail allemandes, communautés scolaires de Hambourg, plan de Iéna, méthode Cousinet de travail par équipes ; aux Etats-Unis méthode des projets de John Dewey, plan de Dalton, de Miss Parkhurst, méthode de Winnetka, de Carleton W. Washburne, sans parler des écoles de Gary, et d'une multitude d'autres. De toutes ces méthodes plus célèbres que connues, laquelle, selon vous, est la meilleure ? »

Je répondais : « Aucune n'est la meilleure. Toutes sont des aspects partiels de l'Ecole active. Toutes conviennent à certains types d'enfants mieux que ne leur conviennent les autres méthodes. Et surtout : chacune convient le mieux... à celui ou celle qui l'a créée ! »

II. *La mesure du maître.*

Ce dernier mot avait le don d'amener un sourire d'intelligence chez mes interlocuteurs. Ils saisissaient la balle au bond

« Alors, je choisirai celle qui me convient le mieux ! »

Que pouvais-je répondre ? Ils avaient raison, grandement

raison ! Chacun de nous, adultes, ne donne toute sa mesure — quelle que soit par ailleurs sa profession — que si son travail correspond à ses aptitudes. C'est là une vérité banale. Les ouvrages d'orientation professionnelle nous l'ont rendue familière. Nos législateurs l'ont intégrée dans les lois scolaires récentes. L'art. 88 de la loi vaudoise de 1930 dit que « la dernière année de l'école sera, dans la mesure du possible, consacrée à la préparation de l'apprentissage... » A Genève, la dernière année de l'école primaire sert de « plaque tournante » : on y fait faire aux élèves des travaux divers dans le but de déceler mieux encore leurs aptitudes, ceci afin de les orienter vers le choix de la carrière qui leur conviendra le mieux. A l'ancien examen des connaissances mémorisées ou des raisonnements appris se substitue peu à peu l'examen prolongé de ce que M. Antoine Borel, conseiller d'Etat à Neuchâtel, appelle de façon excellente le savoir-aptitude, par opposition au savoir-érudition.

Or, pourquoi ce qui est vrai de l'enfant ne serait-il pas vrai de l'adulte ? Pourquoi se préoccupe-t-on des aptitudes de l'élève et point du tout de celles du maître ?

Voyez la situation paradoxale qui résulte de cette méconnaissance.

Voici, par exemple, un jeune maître imbu des idées nouvelles ; il ne les a pas seulement apprises et comprises dans des livres, il a eu l'occasion de les appliquer. Où cela ? Dans les camps de vacances, peut-être ; comme chef éclaireur ; ou, peut-être aussi, dans une école nouvelle privée, à la campagne. Toutefois il aspire à jouer son rôle comme maître dans l'école publique de sa patrie, de son canton. Il est enfin nommé. Qu'arrive-t-il ? Son inspecteur scolaire lui fait comprendre qu'il devra donner tant de leçons de telle branche et tant de telle autre ; qu'il lui faudra dresser un horaire précis, avec leçons de 45 minutes se succédant de telle à telle heure avec 15 minutes de récréation entre chacune.

— Mais, monsieur l'inspecteur, si ce que l'on appelle les « branches » chevauchent les unes sur les autres, comment mesurer les heures consacrées à chacune d'elles ? Et où situera-t-on l'étude de l'actualité ? Et comment s'en tenir à un horaire préconçu, si l'intérêt pour tel ou tel sujet est vif... ?

— Il n'y a pas de « mais ». Le règlement est là.

— Le règlement est-il là pour empêcher de faire « plus mal », ce qui est un souci légitime, ou doit-il aussi empêcher quelqu'un de faire « mieux » ? Si l'examen, au bout de l'année, révèle que mes

élèves ont fourni un travail supérieur, en quantité et en qualité à celui exigé par les règlements, condamnerez-vous les moyens que j'emploie pour atteindre cette fin ?

— Après comme avant, je serais obligé — et je me vois obligé déjà — de donner votre nom au Département avec ce préavis : « Paraît disposé à s'écarter du règlement ! »

Ce dialogue n'est point inventé. Dirai-je qu'il est authentique ? Il l'est non pas une fois, mais plusieurs fois, à ma connaissance ; sans doute s'est-il répété, sans que l'écho m'en fût parvenu un nombre de fois plus grand encore.

Mais le cas inverse s'est présenté, lui aussi. Voici une école nouvelle à la campagne. Le directeur est très décidé d'appliquer intégralement les principes de l'Ecole active. Une vacance se produit. Vingt professeurs se présentent. « Connaissez-vous les méthodes d'éducation fondées sur la psychologie de l'enfant ?

— Un peu.

— Les avez-vous pratiquées ?

— Non.

De guerre lasse, le directeur engage le maître qui lui paraît réunir les conditions les plus favorables : assez mûr pour ne pas commettre de graves erreurs ; assez jeune pour évoluer et s'adapter à l'esprit de l'école ; assez maître de sa branche (ou de ses branches) pour disposer de son savoir sur un plan différent du programme qu'il a dû suivre lui-même lors de ses études.

On enseigne comme on a été enseigné soi-même. Cela, c'est le cas général. Mais enfin si l'on veut avoir des écoles rénovées, il faut bien que ceux qui sont capables de faire autrement et mieux en prennent l'initiative et y soient autorisés, voire encouragés.

Oui bien. Mais quel risque ! Voici notre instituteur en présence de ses élèves d'école nouvelle habitués au travail personnel, à l'échange d'idées, aux développements imprévus se déroulant autour d'un événement d'actualité ou autour d'un centre d'intérêt inopinément surgi. Sa nature est-elle trop rigide? Il heurte les usages du milieu. Veut-il au contraire faire du zèle et montrer qu'il est animé d'un esprit moderne? Il ne tarde pas à découvrir — et son directeur s'en aperçoit — qu'il n'a pas ses élèves « en main » ; qu'on déraille dans des digressions inutiles; que la discipline libre se transforme peu à peu, insensiblement d'abord, en anarchie. Veut-il dès lors serrer le frein : c'est trop tard. Comme les gouvernements qui veulent ménager... la chèvre et le chou, il voit se dresser tout le monde contre lui: les partisans de l'ordre, parce qu'ils le

jugent trop mou ; les amateurs de désordre... pour le motif exactement inverse.

Six mois après, vous retrouvez votre homme ; il a obtenu un poste de remplaçant dans une classe publique et attend sa nomination. Il est heureux. « J'en ai assez, vous savez, de vos écoles nouvelles. Quoi qu'on fasse, on y fait toujours des mécontents. C'est le système qui est vicié. Tandis qu'ici... »

III. *Le système des programmes multiples*

— Non, mon ami, ce n'est pas le système qui est vicié. Il a fait ses preuves ailleurs. Il fait ses preuves, dans l'école même où vous avez échoué, avec d'autres maîtres qu'on juge excellents. La vérité est que vous n'étiez pas préparé à jouer le rôle que l'on attendait de vous

La vérité est que, bien rarement aujourd'hui, un maître applique — a le droit d'appliquer — la méthode qu'il juge la meilleure.

L'antithèse de tout à l'heure se retrouve s'il s'agit non plus d'écoles, mais de cantons — traditionalistes ou novateurs — et de pays. Dans un pays conservateur comme la France, malgré les règlements à certains égards libéraux comme ceux de 1923, malgré l'assurance de leur auteur, feu Paul Lapie, que les programmes et méthodes ne sont qu'une « indication » donnée au maître, et que celui-ci dispose d'une latitude très grande dans l'application, j'ai vu des instituteurs et institutrices capables (je le sais, j'en avais eu la preuve) bridés d'une façon inouïe par des inspecteurs rétrogrades.

Concluons

L'indivdu et la société sont fonction l'un de l'autre. Ainsi, le maître et le cadre scolaire. Jusqu'ici on a étudié surtout la société et les règles de vie qu'elle impose à l'individu ; on a dit surtout ce que la législation scolaire et ses règlements : méthodes, horaires, programmes, préparation des examens requièrent du maître.

Aujourd'hui la psychologie attire notre attention sur les aptitudes de l'individu. L'individu n'est plus considéré comme un simple instrument de la société, chargé par celle-ci d'exécuter ses ordres et d'appliquer la loi. On s'avise que la société elle-même verra la division du travail mieux assurée si l'on met *the right man in the right place.* Dès lors, l'orientation professionnelle, qui prend pour point de départ l'étude des aptitudes, tient dans les préoccupations contemporaines une place toujours plus grande.

Il y a plus : la psychologie montre que l'équilibre nerveux,

mental et moral de l'homme exerce une action sur son bonheur et, par rayonnement, sur l'équilibre et le bonheur de son prochain. Or cet équilibre est en corrélation directe avec les instincts, tendances et intérêts et l'art de les dominer, de les lier en un faisceau, d'atteindre à la maîtrise de soi.

Il arrive qu'il y ait conflit entre les exigences extérieures de la société et les exigences internes des aptitudes de l'individu et de la maîtrise de soi. Plus ce conflit est accentué, moins l'homme est apte à jouer le rôle que la société attend de lui Dans la mesure où ce conflit est évité, l'individu fournira le rendement *optimum* au service de la société.

Ces considérations s'appliquent au maître et au cadre scolaire. Moins ce dernier sera uniforme, plus grande sera la liberté — liberté dûment contrôlée — du maître d'y chercher et d'y occuper la place qui convient à ses aptitudes, et mieux seront dès lors assurés les services que rend le maître à l'école, à l'éducation, à la cause de l'enfance : société de demain.

Comment assurer ce régime plus souple que le régime scolaire actuel, tout en l'entourant de toutes les garanties exigibles d'un service public, le plus important de tous les services ? Comment sélectionner et préparer le maître futur ? Comment déterminer le but à atteindre, en tenant compte des exigences *minimum*, du but le plus haut qu'on puisse concevoir et des échelons permettant à chacun de s'élever — selon ses aptitudes — de l'un à l'autre ?

Voilà ce que je voudrais exposer. Je n'apporterai pas de solution. Je tenterai simplement de poser le problème. Problème qui ne constitue d'ailleurs qu'une des faces de ce problème plus vaste : l'amélioration du rendement de l'Ecole, son adaptation aux directives fondamentales de la science. AD. FERRIÈRE.

A PROPOS DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Pendant la grande Exposition internationale de Liége, de l'année dernière, il a été donné aux parents, dans le Palais scolaire, une série de conférences concernant les différents problèmes de l'éducation.

Les deux résumés que nous donnons ci-dessous ont encore chez nous un caractère d'actualité, ensuite de la question qui vient d'être portée à l'ordre du jour des conférences de district.

Quelles lectures permettre à nos enfants ? — *Résumé de la Conférence faite le 1er juillet, par M. J. Gob, professeur à l'Athénée royale de Liége.*

Le problème des lectures permises ou défendues aux enfants est très délicat. La question se pose déjà pour les enfants de moins de 14 ans qui cependant

doivent moins lire que jouer. Il convient de les habituer à la lecture en les préservant des journaux dits « illustrés » dont la stupidité égale l'inélégance. Les œuvres appropriées à cet âge sont faciles à trouver (Jules Verne, contes de fées, etc.)

La question est beaucoup plus compliquée pour les enfants de 14 à 16 ans (approximativement). C'est l'âge de la puberté, le point critique de l'éducation.

Certains parents, souvent par ambition, poussent leurs enfants à des lectures trop précoces. Cette maturité exagérée provoque le pédantisme et mène aux idées fausses.

D'autres sont ou trop sévères ou trop tolérants : l'enfant devient hypocrite ou cynique.

D'autres enfin laissent trop leurs enfants suivre leur instinct (par exemple, goût des romans d'aventures) : la lecture doit cultiver l'esprit et former le cœur.

Il convient donc : de ne pas permettre que l'enfant s'anémie par des excès de lectures ; de donner cependant à l'enfant le goût et le respect des livres ; de lui donner le goût des œuvres littéraires qui enseignent l'optimisme, l'amour de la vie ; de lutter contre le mal possible par l'influence de l'exemple : un enfant habitué au respect de lui-même par les exemples qu'il a sous les yeux, au foyer, résiste mieux à toute perversion.

Si, à 16 ans, l'éducation est réussie, si le cœur de l'enfant est formé au juste et au vrai, une grande tolérance s'impose en matière de lectures. Sinon tout contrôle ne sert plus à grand'chose.

Faut-il lire des romans ? — *Résumé de la Conférence de Mme Marinay-Delhaze, institutrice à l'Ecole moyenne professionnelle de jeunes filles.*

Pour les adultes qui ont le goût des choses intellectuelles, la culture ne serait pas complète si l'on écartait systématiquement la lecture des romans.

Mais cette lecture convient à ceux qui ont vécu, qui ont acquis l'expérience nécessaire pour faire la part de la fiction. Ils jouiront du mirage créé par l'artiste sans que cette lecture ait de répercussion dans l'économie de leur propre existence.

Les jeunes filles doivent lire le moins possible de romans. Ceux-ci exaltent l'imagination, faussent le jugement, peuvent détourner de toute tâche utile.

C'est pendant la crise de l'adolescence que le roman est le plus dangereux pour la jeune fille. La souillure causée par un seul livre malsain ne s'efface jamais.

Quelques conseils aux parents :

Empêcher que des romans qui blessent la morale généralement admise puissent tomber entre les mains de jeunes filles.

Leur conseiller de profiter des lectures recommandées à l'école et d'avoir recours à leurs professeurs pour guider leur choix.

Leur donner l'exemple du respect de soi-même et gagner leur confiance par un esprit de bonté et de justice.

Leur donner le goût des délassements qui font du bien à la santé : les jeux en plein air et la promenade.

* * *

Chez nous. — Une enquête au sujet des bibliothèques scolaires a été faite par le Bureau international d'éducation de Genève. Jusqu'à l'année dernière des réponses lui sont parvenues de 10 pays différents. Les méthodes suivies pour le choix des livres ne sont point uniformes, on peut bien le supposer. On apprend entre autres qu'à Bâle il existe une commission nommée par la Direction de l'Instruction publique. Son activité consiste à organiser une bibliothèque modèle pour les enfants d'âge scolaire. Les maîtres ont ainsi l'occasion de connaître les livres avant de les acheter ; l'attention des intéressés doit être attirée sur les nouveautés au fur et à mesure de leur apparition. Les livres sont choisis d'après les critères suivants :

a) Le livre ne doit pas dépasser la capacité réceptive de l'enfant ; il peut appartenir à la littérature générale ou à la catégorie des ouvrages écrits spécialement pour les enfants.

b) Son contenu ne doit nuire en rien à l'œuvre éducative. Tout livre à tendance politique ou religieuse marquée est exclu.

c) Le livre doit avoir, en même temps qu'une vérité intrinsèque, une valeur littéraire.

Faciliter aux membres du personnel enseignant « le choix judicieux des ouvrages pour la jeunesse, en instituant des expositions permanentes de livres », c'est bien là, comme on l'a dit, la tâche qui s'impose à tous ceux que préoccupe la bonne organisation des bibliothèques scolaires.

Il est permis de rappeler que la Société pédagogique vaudoise, dans son assemblée générale de 1911, à Montreux, a trouvé en M. O. Jan, un rapporteur qui a déjà fort bien traité cet important sujet.

Ls Henchoz, inspecteur.

INFORMATIONS

Le Congrès pédagogique suisse de Bâle (26 à 28 juin). — Le Congrès pédagogique suisse attirera sans doute à Bâle de nombreux instituteurs romands.

D'abord par l'intérêt qu'il présentera au point de vue professionnel.

A la première assemblée générale, le samedi à 10 h. 30 à la Maison du Peuple, la conférence du Dr F. Hauser, chef du Département de l'Instruction publique de Bâle, sur la *Politique scolaire de la Confédération et des cantons* sera suivie d'une discussion introduite par M. E. O. Graf, conseiller national, secrétaire central de la Société bernoise des instituteurs.

Le dimanche à 9 h., les congressistes entendront une allocution du conseiller fédéral Dr A. Meyer, et une conférence du professeur Max Huber sur *Les devoirs de l'école suisse vis-à-vis de l'Etat.*

A côté de ces grandes assises, chacun trouvera dans les réunions des disciplines spéciales, le samedi matin de 9 h. à 10 h. et l'après-midi de 15 à 18 h., un sujet qui l'intéressera. La Suisse française y sera représentée par des exposés du prof. Bally, de Genève, sur la *Crise du français*, du Dr M. Oettli, de Lausanne, sur la *Biologie au service de l'hygiène populaire*, et du Dr Ferrière sur *L'influence du maître.*

Ce qui excitera aussi l'intérêt de tous, ce sont les démonstrations de l'application du cinéma à l'enseignement et l'exposition scolaire établie dans les halles de la Foire d'échantillons : concentrée sur l'école populaire, complétée par une collection de manuels et par divers stands attribués aux auberges pour la jeunesse, au Naturschutz et à l'enseignement concernant la S. d. N., elle sera certainement suggestive.

La partie récréative ne sera pas moins abondante. Le samedi après-midi, chacun pourra choisir selon son goût : monuments historiques de la ville, vallée du Birsig, place d'aviation, grand canal d'Alsace, Holbein et Böcklin, Cabinet des Estampes, musée historique, musée d'ethnographie, exposition Stückelberg, jardin zoologique, bâtiments scolaires modernes : plus d'un sera dans l'embarras devant tant de richesses. L'audition de la *Croisade des Enfants* de Pierné, exécutée par la Liedertafel avec 900 exécutants, leur donnera une idée de la vie musicale de Bâle. La réception du vendredi soir, la soirée familière du samedi, le banquet officiel du dimanche permettront de cultiver la bonne camaraderie et de satisfaire l'instinct de sociabilité.

A partir de Berne, les C. F. F. organisent un train spécial avec une réduction d'environ 50 %. Jusqu'à Berne, les participants peuvent se grouper pour jouir des billets de société.

Le Bureau du Congrès, Neuweilerstrasse 66, Bâle, donnera tous les renseignements désirables.

Les organisateurs ont fait de leur mieux pour que leurs hôtes venus de toutes les contrées de la Suisse remportent du Congrès de Bâle un lumineux souvenir.

Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. — L'Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Genève organisera l'été prochain un cours de vacances comprenant une trentaine d'heures de leçons et d'exercices pratiques sur les questions psychologiques et pédagogiques modernes.

Parleront à ce cours qui durera une semaine (du 27 juillet au 1er août 1931) : M. le professeur Edouard Claparède, sur « La psychologie expérimentale » ; M. le professeur Pierre Bovet, sur « Les principes et réalisations de l'école active » ; M. le professeur Jean Piaget, sur « Le jeu et la pensée symbolique chez l'enfant » ; M. Ch. Baudoin, sur « La psychagogie ou science de la conduite de la vie » ; Mlle A. Descœudres, sur « La psychologie des petits », etc.

Le cours de l'Institut sera suivi immédiatement d'un cours organisé par le Bureau international d'Education sur l'éducation internationale, comprenant aussi un grand nombre de leçons d'ordre psychologique et pédagogique.

Le droit d'inscription au cours de l'Institut est de 30 francs suisses.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Institut, 44, rue des Maraîchers, Genève, qui fournira le programme détaillé.

Bureau international d'Education. — Le Bureau international d'Education organise, du 3 au 8 août 1931, un *quatrième cours spécial* pour les membres du personnel enseignant (instituteurs, professeurs d'écoles normales et de l'enseignement secondaire, inspecteurs scolaires, etc.) sur le sujet : « Comment faire

connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale ? »

Ce cours, qui aura un caractère éminemment pédagogique comprendra des conférences sur le fonctionnement des principales institutions internationales de Genève, quelques cours de psychologie appliquée à l'éducation pour la paix, enfin quelques leçons sur les méthodes didactiques à employer dans cet enseignement.

Les cours seront donnés par des pédagogues tels que M. E. Claparède, M. P. Bovet, M. J. Piaget, M. A. Ferrière, ainsi que par des personnalités très en vue dans le monde international.

Le droit d'inscription est de 20 francs suisses. Le Bureau international d'Education s'adressera aux différents Gouvernements pour qu'ils envoient des élèves boursiers à ce cours, comme beaucoup d'entre eux l'ont fait pour les cours précédents.

Pédagogues, n'oubliez pas l'Hyspa ! — Nous attirons l'attention de tous les pédagogues sur l'intérêt qu'offre pour eux et leurs élèves, une visite à la Ire Exposition suisse d'Hygiène et de Sport (Hyspa), qui se tiendra du 24 juillet au 20 septembre à Berne.

Ils y acquerront une vue d'ensemble du développement et de l'importance de l'hygiène et du sport en Suisse. Ils y trouveront, présentés d'une façon aisément accessible à tous, des modèles, des préparations et des planches ; ils y admireront le fameux « homme transparent », du Musée d'hygiène de Dresde, un chef-d'œuvre de la science et de la technique modernes.

On apprendra à connaître à l'Hyspa les maladies les plus importantes, ainsi que les moyens de les prévenir, de les combattre et de les guérir. On y trouvera, vulgarisés, les traitements thérapeutiques, la lutte des pouvoirs publics contre les épidémies, les installations les plus modernes des hôpitaux et des établissements sanitaires. On y verra les principaux remèdes, ainsi que les éléments d'une saine alimentation. Le visiteur pourra s'y renseigner au sujet des innovations d'ordre hygiénique introduites dans la vie publique ou privée dans les appartements particuliers comme dans les grands établissements, dans les locaux destinés au travail comme dans les moyens de transport. Une division sera consacrée à l'hygiène dans les écoles et dans les établissements destinés à la protection de la jeunesse.

Grâce à la collaboration des associations sportives suisses, des concours donneront à la section « Sports » une animation particulière.

Ainsi l'Hyspa offre, au point de vue pédagogique, une valeur exceptionnelle. Sa direction ne néglige rien pour en faciliter la visite. Elle accorde aux écoles des billets d'entrée à prix très réduits ; elle organise à leur intention des quartiers bon marché ainsi que des repas convenables à l'intérieur de l'Exposition. Elle met même à leur disposition des guides gratuits et des films cinématographiques.

La direction de l'Exposition recommande aux instituteurs de choisir, cette année, Berne comme but principal ou accessoire de leurs courses d'été. Elle

leur rappelle les faveurs qu'accordent aux écoles les Chemins de fer fédéraux, les autres entreprises ferroviaires et les compagnies de navigation.

Le commissariat général de l'Hyspa (place de la Gare, 7. Tél. Bollwerk 77-01) est prêt à donner tous renseignements aux intéressés.

Direction de l'Exposition Hyspa :

Le président : O. SCHNEEBERGER. *Le commissaire général :* Dr A. HAUSWIRTH.

Congrès colonial et international des membres de l'enseignement. — A l'occasion de l'Exposition coloniale de Paris, un « Congrès colonial et international des membres de l'enseignement » aura lieu à Paris, du 22 au 29 août prochain.

Ce Congrès qui réunira un très grand nombre d'universitaires de France et des pays étrangers, est placé sous le patronage de M. le maréchal Lyautey, commissaire général de l'Exposition coloniale et sous la présidence d'honneur de M. Charlety, recteur de l'Université de Paris, et de M. Hardy, directeur de l'Ecole coloniale ; il tiendra ses séances au Palais des congrès de l'Exposition. Au Comité d'honneur figurent les plus hautes autorités du monde politique et universitaire. Le Comité d'organisation est présidé par le professeur G. Eisenmenger, agrégé de l'Université, docteur ès sciences.

En dehors des sécances de travail au cours desquelles seront étudiés différents problèmes relatifs à l'enseignement métropolitain et colonial, les congressistes seront conviés à la visite méthodique et détaillée des différentes sections de l'Exposition ; des exposés, faits sur place et spécialement pour eux, leur permettront de bénéficier, dans la plus large mesure possible, de la grande et vivante leçon de choses qu'offre l'Exposition coloniale. Des réceptions diverses, un large programme de visites expliquées aux monuments de Paris ont été prévus par les organisateurs. De nombreuses excursions aux environs de Paris avec visite commentée des châteaux et musées donneront à ce Congrès un intérêt particulier.

Les membres de l'enseignement désireux de participer au Congrès peuvent, dès maintenant, adresser leur demande au président du Comité d'organisation, 9, rue Méchain, Paris (14e). La carte de congressiste assure de multiples avantages : réduction sur les chemins de fer français, entrées gratuites à l'Exposition, droit de participation aux visites spéciales, excursions, fêtes et banquets, etc. Les personnes habitant l'étranger sont priées de demander, en même temps, une carte de légitimation qui leur assurera, au départ de leur résidence, les avantages consentis par les grand réseaux étrangers, les compagnies de navigation et le Commissariat de l'Exposition coloniale et internationale.

Les cartes de congressiste et de légitimation, le programme général et tous renseignements sont fournis par le Comité d'organisation du Congrès international des membres de l'enseignement, 9 rue Méchain, Paris 14e.

Industries suisses peu connues, la fabrication d'instruments de physique. — La fabrication des appareils de démonstration à l'usage de l'enseignement

de la Physique se trouve parmi les branches de production qui par suite du bouleversement économique dû à la guerre mondiale, se sont installées en Suisse où elles n'existaient pas auparavant.

L'Allemagne en effet dut suspendre pour plusieurs années la livraison de ces appareils dont elle avait pour ainsi dire le monopole et qu'il fallut nécessairement fabriquer en Suisse. Après des débuts tout à fait modestes on a réussi chez nous la construction d'instruments de physique et de chimie qui, en toute modestie, ne le cèdent en rien aux meilleurs appareils étrangers ; ils sont utilisés d'ailleurs dans de nombreuses écoles malgré leur prix plus élevé.

Depuis quelque temps déjà une firme concurrente étrangère essaie par tous les moyens d'atteindre l'industrie suisse et ses efforts dans ce but sont d'une évidence qui ne manque pas de cynisme ; elle offre ses appareils à très bas prix cherchant ainsi à attirer à elle toutes les commandes des écoles ; en outre elle tente aussi, non sans succès malheureusement, à se concilier les professeurs eux-mêmes en les faisant participer financièrement à ses opérations par la remise d'actions. Nous osons espérer cependant que le corps enseignant suisse en conservant son intégrité morale favorisera le plus possible la production nationale des instruments de physique en se souvenant qu'il vit des ressources de l'Etat et ce celles-ci dépendent directement de la prospérité économique nationale.

Le principe d'une saine et entière solidarité économique, que des centaines de professeurs inculquent chaque année à leurs élèves lors de la manifestation de la « Semaine Suisse », et sur lequel ils s'efforcent d'attirer l'attention de la jeunesse, trouve précisément là l'occasion d'être mis en pratique.

Association « Semaine Suisse».

PARTIE PRATIQUE

LE PROGRAMME OFFICIEL VAUDOIS DE LEÇONS DE CHOSES ET DE FRANÇAIS DE PREMIÈRE ANNÉE DU DEGRÉ SUPÉRIEUR PARCOURU SELON LE PROCÉDÉ DES CENTRES D'INTÉRÊT *(Fin)*.[1]

Soins à donner aux dents. (Toutev et Fichaux ; dictée 167.)

Pour se bien porter, il est absolument nécessaire de bien digérer les aliments que l'on mange, et la digestion ne peut se bien faire que si ces aliments ont été préalablement bien mâchés, c'est-à-dire bien broyés par les dents. Il est donc très important de prendre le plus grand soin de ses dents. On évitera d'abuser des bonbons, du vinaigre, des liqueurs fortes qui altèrent l'émail, et l'on n'oubliera pas que la fumée de tabac noircit et carie les dents. On ne boira jamais un liquide froid immédiatement après avoir mâché un aliment chaud, ce qui pourrait fendiller l'émail, on ne broiera jamais de corps durs avec les dents, afin de ne pas s'exposer à les briser ou à les fendiller ; on se rincera la bouche après chaque repas, et on se nettoiera complètement les dents en les brossant au moins une fois par jour.

[1] Voir *Educateur*, nos 7, 9, 10 et 11.

Grand-père. (Toutey et Fichaux ; dictée N° 255).

Grand-père était un beau vieillard droit et robuste comme un chêne, malgré ses soixante-dix ans, la chevelure encore abondante, fine et argentée ; le front creusé de rides dures et profondes, les sourcils épais sur des yeux bleus et froids ; sa bouche, plutôt sévère, souriait rarement ; il parlait d'une voix nette et ferme qui n'admettait ni contradiction ni réplique. Les enfants le craignaient avant de l'aimer, car, rigide observateur de ses propres devoirs, il ne supportait en eux ni négligence, ni détours. Mais son honnêteté scrupuleuse, la rectitude de son jugement, son attachement à sa famille et sa réelle bonté le faisaient estimer de tous. On reconnaissait en lui un maître indiscuté et digne de l'être.

Portrait de Scaron par lui-même. (Lepetit ; dictée 45.).

J'ai trente ans ; si je vais jusqu'à quarante, j'ajouterai bien des maux à ceux que j'ai déjà soufferts depuis huit ou neuf ans. Jusqu'à dix-neuf ans j'ai eu la taille bien faite, quoique ma tante et ma cousine prétendissent qu'elle était petite. Enfant, j'étais fort remuant, courant, çà et là, la tête nue et nu-pieds, ce qui m'attirait souvent des réprimandes. J'ai le visage plein, des sourcils épais et de très longs cils ; j'ai assez de cheveux pour n'avoir pas besoin de perruque ; j'en ai beaucoup de blancs ; j'ai la vue assez bonne, quoique j'aie les yeux gros ; je les ai bleus, comme ceux de ma mère ; j'en ai un plus foncé que l'autre, du côté que je penche la tête. Mon nez est camus. Mes dents, autrefois vraies perles, sont maintenant couleur de bois et seront bientôt couleur d'ardoise. J'ai perdu une demi-dent du côté gauche, et deux autres du côté droit, et j'en ai trois un peu égrisées !

V. Lecture.

Il serait trop long de transcrire ici les cinq morceaux de lecture contenus dans le manuel de Fournier, auquel je renvoie les lecteurs. En voici les titres : 1° Le portrait d'un de mes camarades. — 2° Les différentes parties de la tête. — 3° Les soins de propreté de la tête. — 4° Portrait d'un ivrogne. — 5° Une photographie.

b) *Lectures fouillées.* (Masques.)

Charles le Téméraire. (C. de Viart.) Cours de Lecture. Poriniot.

Bien en selle sur son destrier andalou, Charles est armé de toutes pièces. Le mézail de son heaume relevé sur ses pivots dégage son masque ardent et étrange. Dans son teint basané, héritage maternel, brillent des yeux bleus et froids, jusqu'où ses cheveux noirs retombent en mèches. La bouche pincée, le menton en avant disent l'homme défiant, aigre en son vouloir, obstiné jusqu'à la folie. C'est bien le Charolais farouche, austère et laborieux, qui s'est fait de sa mission de prince une conception mystique, et qui, plus soucieux de son autorité que de l'amour de ses peuples, aime mieux, comme il l'a dit aux Gantois, « être haï que contemplé ».

Un aubergiste. (Alph. Daudet.) Ce morceau est contenu à la page 249 du *Cours de français*, de H. Sensine. Deuxième livre.

Jules II. (A. Malet.) d'après le tableau de Raphaël.

Point de douceur dans cette physionomie de vieillard à barbe blanche, mais de la dureté dans le regard, de l'énergie et de la ténacité dans la bouche aux lèvres minces et serrées. La tête penchée en avant, l'œil droit qui cligne un peu, les plis du front entre les sourcils donnent l'impression de l'esprit tendu, absorbé tout entier dans ses pensées, où la divine mansuétude du christianisme n'a guère de place. Cette tête serrée dans l'étroite calotte de velours, bordée de cygne, est celle d'un politique et d'un soldat qui rêve de l'unification de l'Italie, et non pas celle d'un prêtre.

(On peut vérifier la vérité de ce portrait en découpant un casque dans du papier fort et en l'ajustant sur ce masque à la place de la calotte.)

VI. Rédaction.

Le portrait. *a*) Le masque ; la tête.

Exercices de reproduction. (Poriniot.)

Jean Calvin. (A. Malet). (Vignette.)

Sous le béret — on dirait chaperon — un bonnet enveloppe complètement la tête, cachant jusqu'aux oreilles. Le visage est maigre, osseux, sillonné de profondes rides ; le nez long, mince, comme coupant. Le regard est froid avec quelque tristesse. La physionomie douloureuse et dure dit la volonté réfléchie et que rien ne fait plier.

Napoléon Bonaparte à 28 ans. (A. Malet.) (Vignette.)

Dans ce visage maigre et tiré, encadré d'une longue chevelure aux mèches désordonnées, on est frappé par la saillie si forte du menton, le nez hardi en bec d'aigle, la bouche d'un dessin net et ferme, tout un masque d'énergie et de volonté. Il manque seulement l'éclair des yeux bleus, ce regard fulgurant qui faisait courber la tête aux plus hardis.

(Ce profil fut hâtivement tracé par le peintre David, après la campagne d'Italie.)

Erasme. (A. Malet.) (Reprod. du tableau d'Holbein.)

Holbein a représenté son modèle de profil, écrivant, tout absorbé dans sa pensée. Le visage maigre, un peu tiré, avec la ride profonde, tendue de la narine au coin des lèvres serrées et malicieuses, brille d'intelligence et de finesse.

Martin Luther. (A. Malet.) (Vignette.)

Malgré l'empâtement du double menton, la mâchoire se dessine forte et volontaire. Les lèvres sont minces et serrées. Les yeux brun jaune, un peu éloignés, sont vifs et ironiques. Le teint est coloré. Des mèches grises s'échappent du bonnet noir qui enserre les tempes très creuses. Il y a dans la physionomie une expression de vivacité brusque, presque de violence et d'entêtement.

Jules Ferry. (A. Malet.) (Vignette.)

La tête est volumineuse, le front très développé, le menton est rasé, les joues sont encadrées par d'abondants favoris, le regard est vif et pénétrant. La physionomie, d'apparence rude, est pensive et réfléchie, elle décèle une réserve un peu froide.

Travaux d'élèves.

Tous les exercices de français ainsi que la leçon de choses sont coordonnés, au cours de cette semaine, de façon à poursuivre le même but : créer, améliorer sans cesse, perfectionner chez l'élève sa capacité de rédaction. Poriniot n'a-t-il pas dit que c'est là le but de toute la scolarité ?

Portrait de Jules II. (Lucy C., 14 ans.)

Sous la calotte de pape, se dessine un front vaste et droit. Les yeux enfoncés et sombres, avec le regard sévère, plein d'énergie et de ténacité, font penser à un guerrier plutôt qu'à un prêtre. Le visage maigre est sillonné de rides profondes. La bouche pincée confirme l'expression des yeux, et, sous l'épaisse barbe blanche, se dessine une mâchoire proéminente et forte.

La tête penchée en avant donne l'impression d'un homme obsédé par l'idée de l'unification de l'Italie et du triomphe de la Sainte Ligue.

Sur cette tête, d'une expression sévère, on verrait mieux un casque de guerrier que la calotte des papes.

Jules II. (Igor J., 13 ans.)

Plongé dans une profonde méditation, le visage légèrement contracté, Jules II paraît obsédé par une unique pensée. Les yeux bruns, encerclés d'un bistre sombre, trahissant la fatigue, l'effort de la pensée. Les pommettes, quelque peu pendantes, sont sillonnées de rides profondes, partant du nez jusqu'à la bouche fortement pincée. La barbe, fine et blanche, encadre toute cette physionomie, indifférente et froide, qui ne révèle aucun signe de bonté. A ce masque pensif, énergique, presque sinistre, un casque de guerrier siérait mieux, selon moi, que la calotte de pape.

Portrait de Louis XI. (Fernand M., 13 ans. Fragment.)

Le visage ravagé par des rides profondes, la mâchoire inférieure fortement proéminente, le nez tordu et long, donnent un air de fourberie à cette physionomie de fouine. Les pommettes saillantes, l'œil vitreux accentuent encore l'aspect effrayant de ce masque livide. La tête, coiffée d'un bonnet qui la cache jusqu'aux oreilles et surmonté d'une mauvaise toque brune, s'appuie sur la main avec un air de malveillance...

Un chef de gare. (Fernand M., 13 ans. Fragment.)

...Il écrit, l'air grave, tout absorbé dans sa pensée ; il se lève et vient me répondre. Le visage congestionné et joufflu, deux petits yeux noirs sous des sourcils froncés disent l'homme dur. Ses cheveux bouclés comme ceux d'un enfant ne se décident pas à blanchir malgré ses cinquante ans. La dureté se dégage de dessous ses sourcils et la bonhomie lui suinte par sa grosse bouche, qui porte une pipe éternelle. Sa casquette galonnée est juchée sur sa tête monumentale.

Un passant. (Fernand M., 13 ans. Fragment.)

... Il tourne la tête, je distingue dans sa face de pleine lune, d'un rose pâle, deux minuscules yeux bleus qui décochent un regard aigu, un nez qu'on devine à peine, et, enfin, une bouche de bébé, où une cigarette épand sa

fumée odorante. Il cause avec son compagnon, de sa petite voix de femme, en faisant de grands gestes avec les bras...

Portrait d'un voisin. (Nancy M.)

A la base du front, plissé de rides profondes, se dessinent les sourcils, noirs et fournis. Il a des yeux farceurs. Aux coins de la bouche se lit la malice. Sa lèvre supérieure est cachée à moitié par la moustache noire parsemée de quelques poils gris.

C'est bien rare qu'il soit à tête nue ; le plus souvent il est coiffé d'une casquette brune ou d'un grand chapeau gris. Quant il sort, il revêt une blouse bleue que portent habituellement les paysans.

Lausanne, le 31 janvier 1931. Juste PITHON, instituteur.

ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES

Une liste utile.

1. Dr F. BROCHER. — *L'aquarium de chambre.* — Payot, Lausanne, et filiales.

2. Dr F. BROCHER. — *Observations d'un naturaliste dans sa campagne.* — Kündig, Genève. (Voir, pour ces deux ouvrages, *Educateur* 1930, Nos 6 et 9.)

3. Collection Adjuvans. P. HENCHOZ, instituteur. — *Leçons de choses sur les métaux. — Guide du maître.*

4. ID. — *Leçons de choses sur les pierres et les terres, destinées aux classes moyennes. — Guide du maître.*

Deux excellents ouvrages. Imprimerie Lucien Vincent, Lausanne.

5. GASTON BONNIER. — *Les noms de fleurs trouvés par la méthode simple, sans aucune notion de botanique.* — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

6. L. MAUGIN. — *Cours élémentaire de botanique, Classe de Ve.* Hachette & Co.

7. J. BOURQUIN, prof. Porrentruy. — *Observations et expériences de botanique* (143 expériences ou observations dirigées). *Excellent.*

8. Librairie des Sciences naturelles. PAUL KLINCKSIECK, Paris. Toute la série des atlas de poche : *Papillons, Insectes, Champignons*, etc. — *Chasse, préparation, conservation*, etc., etc. A. R.

LES LIVRES

« **Pro Arte** », **Editions d'art et musicales**, Avenue des Jordils 1, Lausanne.

M. Emmanuel Barblan qui dirige avec le talent que l'on sait les destinées de « Pro Arte », nous communique cinq œuvres harmonisées ou adaptées pour chœurs mixtes. Citons : *Quand je vais au bois*, le délicieux chœur d'Emile Lauber; *Allons danser aussi*, de Thomas Morley ; *Mon amour, pourquoi partir ?* de Orlando Gibbons ; *Au flanc du coteau*, trois chansons, dont l'une harmonisée par H. Opienski ; et *Chansons d'autrefois*, trois chansons.

De quoi réjouir nos nombreux directeurs de chœurs mixtes et leurs chanteurs. M. Barblan nous prie d'annoncer qu'il en tient un exemplaire gratuit à la disposition de chaque instituteur qui lui en fera la demande.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

HOTEL DENT-DU-MIDI Salanfe s. Salvan (Valais) Alt. 1914 m.

Pour écoles : soupe, couche sur paillasse, café au lait, 2 fr. par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.
Téléphone Salanfe 91 2. 15156 **Frapoli**, propr., membre du C. A. S.

Hôtel de la Cime de l'Est Salanfe s. Salvan (Valais)

Magnifique but de courses à 2 h. 30 de la gare de Salvan. Pour écoles : Dortoirs séparés, prix spéciaux ; Potage, couche, chocolat au lait Fr. 2.— par élève. Altitude 1914 m.
Téléphone 91.3. P658S **Vœffray J.**, propr., membre C. A. S.

TRIENT Hôtel du Glacier, Valais

4 h. de Chamonix par col de Balme. Chambres et pension à prix réduits pr écoles et sociétés. Séjour d'été recommandé. — Centre de promenades et d'excursions. — 1 heure du beau Glacier du Trient. — Pension soignée depuis Fr. 7.— Géd. Gay-Crosier, propr. 15348 P

HOTEL-RESTAURANT DE BRETAYE
CHAMOSSAIRE
Arrangements pour écoles et sociétés. Grands dortoirs. G. LUISIER, prop.

AUTO-CARS John Schneider
CAROUGE Tél. 44.041
Demandez le tarif des excursions pour écoles.

Chalet-Restaurant du Mont de Baulmes
Ouverture 1er juin
Trois quarts d'heure de Ste-Croix. Salle pour sociétés et écoles. Restauration chaude et froide. Vin. Bière. Limonade. Soupes. Edmond Cand, tenancier. Téléphone 108

Tél. 1.92
Courses d'écoles, voyages, excursions en auto-cars.
Delmarco Frères, Yverdon

FLÜELEN (Ligne du St-Gothard. — Lac des Quatre-Cantons)
HOTEL CROIX BLANCHE ET POSTE
50 lits. — Maison d'ancienne renommée, vis-à-vis du débarcadère et de la gare. — Grandes terrasses couvertes. Tea-Room. Café-Restaurant. Prix modérés. — **Geschwister Müller**, propr.

FIONNAY · HOTEL DES ALPES
F. MÉTROZ, propriétaire. — (Altitude 1500 m.) — 75 chambres — 100 lits.
Centre d'excursions et ascensions à proximité cabanes C. A. S., de Chanrion et Panossière.
Prix spéciaux pour écoles et sociétés. — Téléphone. — Tennis. — Garage. 15349

Pension Dubuis, Corbeyrier sur Aigle
Buts de courses pour sociétés et écoles. — Les Agittes, Tour d'Aï, etc. — Séjour d'été recommandé, pension soignée depuis 6 fr. 50 16256 Téléphone 3 **B. PELFINI.**

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LAC LÉMAN

Buts de promenades nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** internes à prix réduits, comme aussi des billets collectifs aller en bateaux et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de cure d'air et de repos** valables sur tout le lac : 8 jours, Fr. 30.— ; 15 jours, Fr. 45.— ; 1 mois, Fr. 64.—, etc. **Locations de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles ;** prix très réduits. Pour tous renseignements, s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléph. 44.609.**

JORAT

Les **TRAMWAYS LAUSANNOIS** accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montherond** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22 et 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 29.808.

Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey

En correspondance à Aigle avec les trains C. F. F. - Charmants buts de promenades pour petits et forts marcheurs. Tarif très réduit pour sociétés et écoles. Billets du dimanche valables du samedi au lundi soir pour les stations du Val d'Illiez-Aigle-Champéry et retour 5 fr. 45 : Aigle-Val d'Illiez et retour 4 fr. 30 et Aigle-Troistorrents et retour 3 fr. 45. Renseignements à disposition au Bureau de la Cie, à Aigle. - Téléphone 74. — 15151

Où irons-nous pour la prochaine course scolaire ?

Au MONTE GENEROSO

1704 m. d'altitude. LAC DE LUGANO

HOTEL SCHWEIZERHOF

58 lits. - Dîners à Fr. 2.— et Fr. 3.— - Prix pour 1 souper, chambre et déjeuner Fr. 5. — et Fr. 6.—. Funiculaire Fr. 3.— retour. E. Clericetti, prop.

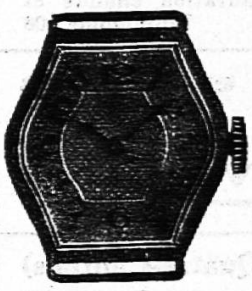

Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. **Orfèvrerie**
Réparations soignées. Prix modérés. **argent et argenté.**
Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN-REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 23.809

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

KOCHER

7, Rue du Pont
LAUSANNE

SES VÊTEMENTS
SES PARDESSUS
SA CHEMISERIE

(CONFECTION, MESURE
AU COMPTANT 5% ESC.)

SATISFERONT A TOUTES VOS EXIGENCES

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Libraire Payot & Cie. éditeurs responsables.

LAUSANNE, 4 juillet 1931 LXVIIme ANNÉE — N° 14

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET — Florissant, 47, Genève

ALBERT ROCHAT — Cully

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne — H.-L. GÉDET, Neuchâtel

J. MERTENAT, Delémont — H. BAUMARD, Genthod.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

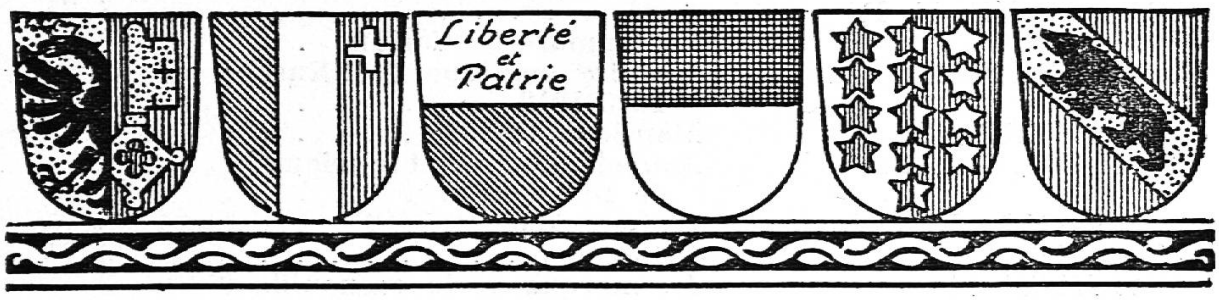

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT :

Des idées pour vos lectures de vacances.

ALANIC, M.	**Anne et le bonheur**	Fr.	3.—
BARING, M.	**La princesse blanche**	»	5.85
BAZIN, R.	**Magnificat**	»	3.—
BENOIT, P.	**Le déjeuner de Sousceyrac**	»	3.75
BERTHOUD, D.	**Le tambour roula**	»	3.50
BOJER, J.	**Gens de la côte**	»	3.—
BORDEAUX, H.	**Murder-Party**	»	3.75
BOURGET, P.	**La rechute**	»	3.75
CENDRARS, B.	**Rhum**	»	3.75
CHANTEPLEURE, G.	**Le cœur désire**	»	3.—
CHAPONNIÈRE, P.	**Notre Töpffer**	»	3.50
CHENEVIÈRE, J.	**Les aveux complets**	»	3.—
CONSTANTIN-WEYER, M.	**Napoléon**	»	3.—
DAUDET, L.	**La femme et l'amour**	»	3.—
DELLY	**Le candélabre du temple**	»	3.—
Le drame de l'expédition d'Andrée		»	6.10
DUFOURT, J.	**Une femme comme les autres**	»	3.—
DUHAMEL, G.	**Géographie cordiale de l'Europe**	»	3.75
DUNOIS, D.	**La belle journée**	»	3.—
FAUCONNIER, H.	**Malaisie**	»	3.75
FRONDAIE, P.	**Le voleur de femmes**	»	3.75
GAUTIER, E. F.	**Mœurs et coutumes des musulmans**	»	6.10
GIRARD, P.	**La rose de Thuringe**	»	3.—
LACRETELLE, P. de	**Le demi-dieu ou le voyage en Crète**	»	3.75
LEWIS, S.	**Sam Dodsworth**	»	4.—
LOMBROSO, G.	**La rançon du machinisme**	»	4.90
LUDWIG, E.	**Trois titans : Michel-Ange, Rembrandt, Beethoven**	»	6.10
MACDONALD	**Mœurs et coutumes des Thibétains**	»	6.10
MAUROIS, A.	**Lyautey**	»	3.75
» »	**Le peseur d'âmes**	»	3.—
MESTRAL-COMBREMONT (J. de)	**Vinet**	»	4.50
MORAND, P.	**Papiers d'identité –1900,** chaq. vol.	»	3.75
OULIÉ, M.	**Quand j'étais matelot**	»	3.75
POURTALÈS, G. de	**Nous à qui rien n'appartient**	»	3.—
REMARQUE, E. R.	**Après**	»	3.75
ROGER, N.	**Les amours de Corinne**	»	3.—
ROSSIER, Edm.	**Histoire politique de l'Europe 1815-1919**	»	6.—
SILVESTRE, Ch.	**Monsieur Terral**	»	3.75
TABOUIS, G. R.	**Nabuchodonosor et le triomphe de Babylone**	»	7.25
THARAUD, J. et J.	**L'oiseau d'or**	»	3.75
UNDSET, S.	**Printemps**	»	3.75
WALLACE, E.	**La marque de la grenouille**	»	3.—
WASSERMANN, J.	**Golovine**	»	3.75
WEBB, M.	**Sarn**	»	4.50
WEIGALL, A.	**Cléopâtre**	»	7.25
ZWEIG, St.	**Joseph Fouché**	»	4.90